

Nous contacter...

**Un Chez-soi d'abord - Toulon TPM**  
4, rue Gimelli  
83000 Toulon

Permanence téléphonique :

 **07 60 18 38 83**

[contact@unchezsoi-toulontpm.fr](mailto:contact@unchezsoi-toulontpm.fr)



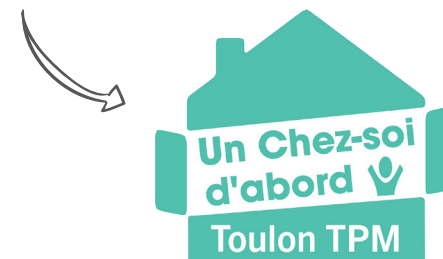
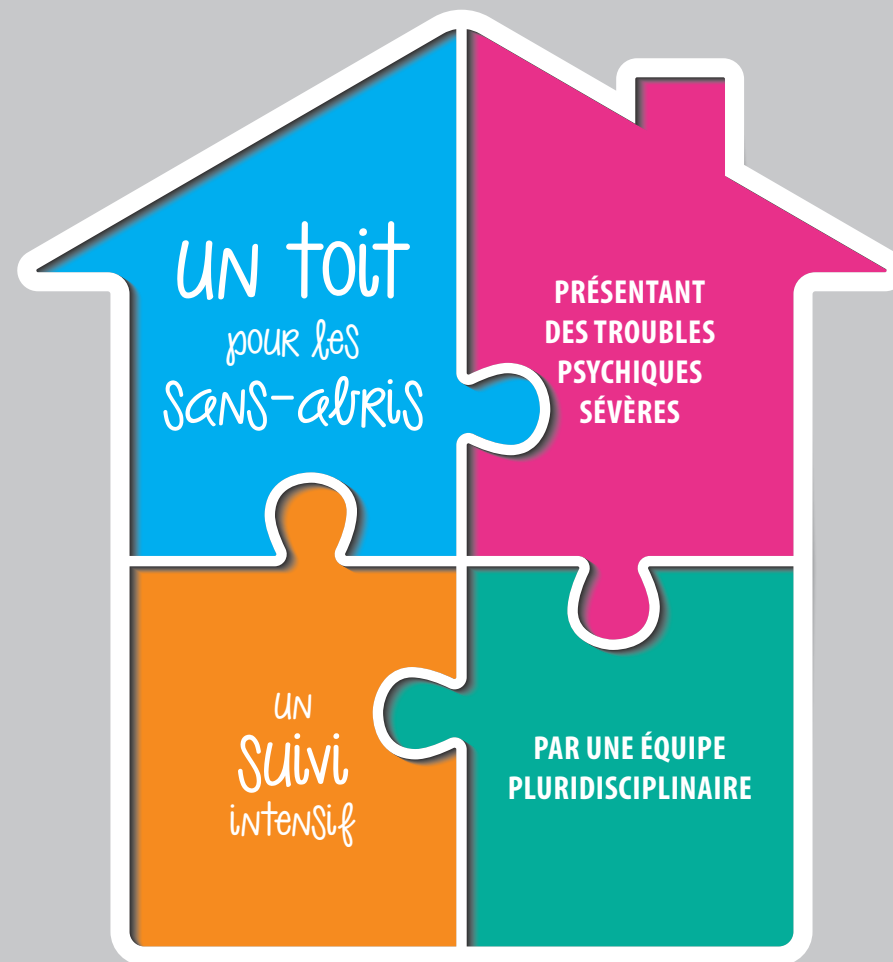
**ISATIS**  
ACTRICE POUR L'ÉVALUATION DES PERSONNES  
SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES



GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail  
et des Solidarités



L'association Olbia Var Appartements, l'association ISATIS, le Centre Hospitalier Intercommunal Toulon - La Seyne-sur-Mer et le Centre Hospitalier Henri Guérin sont à l'origine de la constitution du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Un chez-soi d'abord - Toulon TPM ».



## À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF « UN CHEZ-SOI D'ABORD » ?

- ☑ **personnes sans-abri** ou ayant un parcours de rue,
- ☑ présentant des **troubles psychiques sévères** (attestés par un certificat médical),
- ☑ **bénéficiant de droits ouvrables** (AAH, RSA...),
- ☑ **étant en situation régulière** sur le territoire,
- ☑ **sollicitant l'intégration** dans le dispositif.

SANS CONDITION D'ABSTINENCE ET/OU DE STABILISATION PSYCHIQUE



## QUE PROPOSE « UN CHEZ-SOI D'ABORD » AUX PERSONNES BÉNÉFICIAIRES ?

- ☑ L'accès à un **logement ordinaire à loyer modéré**
- ☑ Un **accompagnement continu** en avançant au rythme des personnes, tout en étant attentif à leurs attentes, à leurs souhaits
- ☑ Un accompagnement **centré sur le principe de rétablissement** (basé notamment sur la notion d'espoir et les capacités des personnes à reprendre leur vie en main)



« C'est une chose qui m'a aidé, parce qu'ils m'ont sorti de la rue. Une fois qu'on a le logement, si on paye le loyer et qu'on garde le logement propre, il n'y a pas de soucis. On est suivi, ils viennent nous voir une fois par semaine, et avec eux, on voit si on a besoin de quelque chose. »

Francis

### LES ÉQUIPES D'ORIENTATION

- L'équipe mobile de psychiatrie à destination des personnes en situation de précarité (EMPP) ou la permanence d'accès aux soins de santé (PAS)
- Le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogue (CAARUD)
- L'équipe mobile précarité santé



### LA COMMISSION D'ADMISSION

Les dossiers de candidature émanant des équipes d'orientation sont examinés par la commission d'admission. Chaque dossier doit obligatoirement être accompagné d'un certificat médical établi par un médecin psychiatre.

La décision de la commission est ensuite communiquée à la personne souhaitant intégrer le dispositif ainsi qu'au référent professionnel ayant initié la demande d'admission.



### UN ACCOMPAGNEMENT VISANT AU RÉTABLISSEMENT SOCIAL, SANITAIRE ET CITOYEN

Dès l'admission validée, la personne bénéficie d'un accompagnement réalisé par une équipe pluridisciplinaire comprenant des professionnels de la santé, du secteur social, de la gestion locative et des médiateurs de santé pairs.

L'entrée dans le logement a lieu dans les 8 semaines qui suivent l'intégration de la personne dans le dispositif.



### CHRISTINE, GÉRARD, MOHAMED, OLIVIER... S'ENGAGENT À :

- Payer leur loyer, selon leur contrat de sous-location
- Entretien leur logement et respecter les règles de la copropriété
- Recevoir les membres de l'équipe à leur domicile une fois par semaine